Parliamentary Assembly
Assemblée parlementaire
https://pace.coe.int

COUNCIL OF EUROPE
CONSEIL DE L'EUROPE

Doc. 13830
23 juin 2015

Les possibilités d'améliorer le financement pour faire face aux situations d'urgence impliquant des réfugiés

Proposition de résolution
déposée par la Commission des migrations, des réfugiés et des personnes déplacées

Cette proposition n'a pas été examinée par l'Assemblée et n'engage que ses signataires

Des migrations forcées massives se produisent en permanence dans le monde par suite des conflits armés, de l'insécurité politique et des persécutions, des catastrophes naturelles et des changements climatiques. En outre, la communauté internationale est régulièrement confrontée à des crises inattendues provoquant des afflux de réfugiés et, partant, des situations d'urgence humanitaire. L'Europe est directement concernée par ces drames humanitaires.

Depuis sa création en 1951, le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), principal organisme s'occupant des réfugiés dans le monde, est presque entièrement financé par des contributions volontaires directes des Etats, mais aussi par des organisations non gouvernementales, par le secteur privé (entreprises, fonds et fondations) et par des particuliers. Seule une petite subvention annuelle provient du budget ordinaire de l'ONU. Chaque année, le HCR lance un Appel global demandant aux gouvernements et aux autres donateurs de contribuer à son budget. Dans des situations complexes et de grande ampleur impliquant des réfugiés, le HCR conduit et coordonne une réponse humanitaire entre les agences et les organisations non-gouvernementales.

Lorsque des crises nouvelles et inattendues surviennent, comme dans le cas de la Syrie ou de l'Ukraine, le HCR est contraint de lancer un appel d'urgence en espérant que des donateurs lui procureront des ressources supplémentaires et il se trouve ainsi en concurrence avec d'autres organismes humanitaires, y compris des organisations sœurs du système de l'ONU, pour l'obtention de financements humanitaires limités. La levée de fonds peut prendre un temps relativement long.

Ce système ancien de mobilisation des ressources est devenu de plus en plus inadapté et devrait être réexaminé. L'Assemblée parlementaire devrait contribuer aux discussions en cours sur les moyens possibles d'améliorer le financement pour faire face aux situations d'urgence impliquant des réfugiés et, plus généralement, sur les difficultés de financement des actions humanitaires.